

Les gestes barrières à tout moment



Dans le cas où la distance de 1m ne peut être respectée, le port du masque de protection est obligatoire

1- Contexte

Cette fiche a été établie en tenant compte des prescriptions et connaissances scientifiques à la date de sa validation. Elle pourra être complétée par de nouvelles prescriptions données par les autorités compétentes (Ministères, Agences nationales, Comités scientifiques, OPPBTP etc.)

Cette fiche s'applique dans le cas de l'habillage et du déshabillage du personnel sur chantier.

Concernant les équipements de protections individuelles spécifiques Covid-19, se référer à la fiche n°6.

2- Périmètre d'application

Cette fiche s'applique à toutes les fiches du métier « Constructeur de routes » : Activités en atelier, fabrication des produits routiers, préparation des supports mécaniques, préparation des supports en manuel, mise en œuvre mécanique, mise en œuvre mécanique pour rabotage, mise en œuvre manuelle, pose manuelle d'éléments préfabriqués, pose mécanique d'éléments préfabriqués, marquage, piquetage, géoréférencement, pose de pavés, enduits superficiels mécanisés, enduits superficiels manuels, enrobés coulés à froid, asphalte, signalisation verticale, signalisation horizontale, pose de glissières, balisage, pose de bordures.

3- Fournitures générales

- Désinfectant type eau de javel diluée, alcool à 70°, Anios Oxy'floor ou Phagosurf ND.
- Lingettes désinfectantes type WIP'Anios.
- Savon liquide ou solution hydroalcoolique (en complément, si disponible).

- Essuie-mains jetables.
- Si possible des poubelles à pédale et couvercle pour jeter les consommables d'hygiène après usage.
- Sacs à déchets.
- Gants usuels de travail.
- Gants jetables pour manipuler les poubelles et pour le nettoyage/désinfection.
- En cas d'absence de point d'eau sur le lieu de travail, bidons d'eau clairement marqués « eau de lavage mains ».

4- Que faire **avant** de mettre sa tenue de travail ?

- Prévoir un nombre de vestiaires suffisant.
- Afficher la capacité maximale des vestiaires.
- Arriver en tenue de travail propre sur le chantier.
- Apporter une tenue civile dans un sac fermé et la laisser dans le véhicule.
- Si l'arrivée en tenue de travail n'est pas possible, organiser l'accès aux vestiaires afin d'éviter les croisements et de respecter la distance de 1m entre chacun (prises de poste décalées, marquages au sol et sur les murs, aménagements du mobilier). Organiser un endroit afin de stocker les sacs des vêtements en fin de journée pour réutilisation le lendemain.
- Désinfecter les surfaces de contact entre chaque utilisateur et chaque utilisation avec des lingettes désinfectantes, ou bien un spray désinfectant et un essuie-tout (poignées de portes des vestiaires...).
- Dans les vestiaires, prévoyez si possible une poubelle à pédale pour déchets, de l'eau, du savon, des lingettes ou bien une solution hydroalcoolique.
- Prévoir un nettoyage quotidien des sols des vestiaires (cf. lieux de vie).

5- Que faire **pendant** l'habillage et le déshabillage ?

A la prise de poste dans le cas d'une arrivée avec des vêtements de ville :

- Se laver / désinfecter les mains avec de l'eau et du savon ou bien une solution hydroalcoolique.

- Se déshabiller et mettre ses vêtements de travail en évitant de mettre les mains au visage.
- Déposer ses vêtements de ville dans un sac fermé.
- Déposer le sac de vêtements de ville dans son véhicule.

En fin de poste :

- Récupérer ses vêtements de ville dans sa voiture.
- Se laver / désinfecter les mains avec de l'eau et du savon ou bien une solution hydroalcoolique.
- Se déshabiller et mettre ses vêtements de ville, en évitant de mettre les mains au visage.
- Mettre les vêtements de travail sales dans un sac fermé avec un lien type sac poubelle.
- Se laver / désinfecter les mains avec de l'eau et du savon ou bien une solution hydroalcoolique.

6- Que faire après le retrait de ses vêtements de travail ?

- Désinfecter les surfaces de contact (poignées de portes, des vestiaires...) entre chaque utilisateur et chaque utilisation avec des lingettes désinfectantes / spray désinfectant et essuie-tout.
- Déposer le sac de vêtements en fin de journée pour le lendemain à l'endroit identifié à cet effet, ou bien à défaut dans son véhicule.
- Si possible, organiser le ramassage des vêtements sales dans leurs sacs pour les amener au dépôt pour le lavage.
- Mettre au lavage sa tenue de travail :
 - Dans le cas d'un lavage industriel : se référer aux procédures du prestataire concernant la collecte des vêtements sales.
 - Pour le lavage à domicile : lavage à 60°C minimum en cycle normal.

7- Ressources documentaires associées

- Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus COVID-19 du 2 avril 2020

- Fiches métiers du ministère du travail
- Protocole lavage des mains
- Comment retirer son masque et ses gants
- Conduite à tenir en cas de symptôme et selon leur gravité
- [https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus#xtor=SEC-3-GOO-{{adgroup}}-\[425081976925\]-search-\[info%20gouv\]](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus#xtor=SEC-3-GOO-{{adgroup}}-[425081976925]-search-[info%20gouv])
- <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/coronavirus-questions-reponses-pour-les-entreprises-et-les-salaries>
- <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/securite-et-sante-des-travailleurs-et-coronavirus-les-obligations-generales->